DECISION N°37/RH/2026, EN DATE DU 27/11/2026
APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN(E) CHARGE(E) DE GESTION DU DISPOSITIF TPME

La Directrice du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet :

- ✓ Vu le Dahir n°1-24-68 du 18 Joumada II 1446 (20 décembre 2024) portant application de la loi 22-24 modifiant et complétant la loi n°47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- ✓ Vu le décret 2-23-310 du 21 Chawal 1444 (12 Mai 2023) modifiant et complétant le décret n° 2-19-67 du 11 Chaâbane 1440 (17 Avril 2019) pris pour l'application de la loi 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- ✓ Vu le décret 2-23-414 du 24 Chawal 1444 (15 Mai 2023) portant délégation de tutelle de l'Etat des Centres Régionaux d'Investissement ;
- ✓ Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n°24-12 du 6 Dulhija 1433 (22 octobre 2012) sur la gestion des modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publics ;
- ✓ Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet tel qu'il a été approuvé et modifié en date du 19 septembre 2025 ;
- ✓ Vu la nouvelle organisation du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet telle que visée en date du 23 octobre 2025 ;
- ✓ Vu les nécessités du service.

Décide

Article 1 : Recrutement

Le Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet lance un appel à candidatures, au titre de l'année 2026, pour le recrutement d'un(e) **chargé(e) de gestion du dispositif TPME.**

Article 2 : Type de recrutement et lieu d'affectation

- Type de recrutement : **Contractuel**
- Lieu d'affectation : Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet, Ville Errachidia.

Article 3 : Missions et responsabilités

Le titulaire du poste contribuera à la mise en œuvre opérationnelle du dispositif spécifique d'appui aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME), notamment à travers l'instruction des demandes d'appui, la préparation des projets de conventions correspondantes ainsi que leur présentation en CRUI pour instruction et la coordination avec les parties prenantes concernées.
Ses principales attributions consistent à :

- Participer à la mise en œuvre opérationnelle du dispositif spécifique d'appui aux TPME, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ;
- Informer et orienter les entreprises sur les conditions d'éligibilité, les modalités d'accès et les procédures du dispositif ;
- Assurer la réception, la vérification et l'instruction des dossiers de demande d'appui, en veillant à leur complétude et à leur conformité ;
- Contribuer à la préparation des projets de conventions, au suivi des dossiers et à la coordination avec les partenaires et instances compétentes ;

- Assurer la traçabilité des opérations, la tenue des dossiers administratifs et l'élaboration des tableaux de bord et rapports de suivi du dispositif.

Article 4 : Conditions de candidature

Les candidatures sont ouvertes à toute personne remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine et âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus.
- Avoir un diplôme Bac+5 en économie, gestion, finances ou discipline équivalente ;
- Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'activité du poste ou autres domaines connexes ;
- Maitrise des langues arabe et française et un bon niveau en anglais.

Article n°5 : Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants **(regroupés en un seul fichier PDF):**

- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Un Curriculum Vitae (CV) actualisé ;
- Une copie des diplômes y compris le baccalauréat ;
- Attestations de travail justifiant l'expérience requise ;

Article n°6 : Délai de candidature :

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le **11/12/2026 à 16H30** et envoyer le dossier complet **en un seul fichier PDF** à l'adresse **RH@CRIDT.ma**, en mentionnant en objet : **C- GESTION DU DISPOSITIF TPME**.

NB :

- **Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.**
- **Seules les candidatures reçues par voie électronique seront traitées.**

Article n°7 : Publication

La présente décision, la liste des candidats admis à passer les entretiens de la sélection, ainsi que la date de déroulement des entretiens et les résultats définitifs de l'appel à candidatures seront publiés sur le portail des emplois publics **www.emploi-public.ma** et dans les locaux du CRI-DT.

Directrice

Directrice du Centre régional d'Investissement Drâa-Tafilalet
Signé: Sofia BOUZIYANE